



Le bulletin d'information de la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides Pyrénées centrales

♦ Editorial

A première vue, **l'automne et l'hiver** ne sont pas les meilleures saisons pour aborder la thématique des zones humides. La végétation n'est pas à son avantage, les arbres ont perdu leurs feuilles et les animaux, principalement les insectes ont disparu. Cependant, pour la CATZH Pyrénées centrales, l'hiver est l'occasion de **finir certains travaux** (fauche et bûcheronnage à la Hiasse à Aucun) et **d'organiser de nouveaux projets** de gestion de zones humides pour qu'ils soient opérationnels dès le printemps prochain (expérience de pâturage à l'automne 2014 au Polygone de Juillan).



Observation d'une source à la Hiasse à Aucun

De plus, une observation un peu plus attentive des zones humides en hiver, sous la neige, permet de **découvrir ces milieux sous un nouvel angle**. On peut par exemple davantage se rendre compte de l'étendue d'une zone humide car ni les feuilles des arbres ni les fougères ensevelies sous les flocons ne gênent la vue.

La neige met aussi en évidence **le fonctionnement hydrologique des zones humides**. En effet, on remarque de suite les sources et les écoulements car la neige fond plus vite à ces endroits. Il est également possible d'observer de nombreuses traces d'animaux dans la neige comme la présence d'un lièvre habituellement discret.



Les landes humides du Polygone de Juillan sous la neige

Enfin, en hiver il y a aussi la **Journée Mondiale des Zones Humides**, fêtée officiellement chaque année le 2 février. Cette année encore la CATZH Pyrénées centrales s'est associée à cette journée pour organiser une animation sur le thème du **pâturage en zones humides**. Une opportunité supplémentaire pour partager et échanger avec un public diversifié sur l'utilisation et la gestion des zones humides. Vous retrouverez ces thèmes développés dans ce bulletin.

En vous souhaitant bonne lecture!

♦ Retour sur

Une expérience de pâturage au Polygone de Juillan:

Le site du Polygone de Juillan a fait l'objet d'un **pâturage test** sur 3 ha de landes humides. Après la pose d'une clôture, **six poneys landais** de l'AREMIP ont été accueillis sur le Polygone pendant tout le mois de novembre. La mairie de Juillan, propriétaire du terrain, a participé en allant régulièrement remplir l'abreuvoir et surveiller les chevaux. Un panneau présentant ce pâturage test et le milieu a également été réalisé pour le site. **Cette expérience s'est avérée positive pour le milieu naturel** en limitant la fermeture de la lande humide (piétinement des fougères et consommation des rameaux de saules). **Elle a également été appréciée par la commune de Juillan et ses habitants**, contents de la présence des chevaux et de l'entretien du site par cette méthode.



Sommaire

- Editorial	Page 1
- Retour sur ... : Une expérience de pâturage au Polygone de Juillan	Page 1
- Bilan de la CATZH et actions prévues pour 2015:	Page 2
- En visitant les zones humides...: La Trompette de méduse.....	Page 3
- Question technique : Le rouleau brise-fougère.....	Page 3
- Réglementation : Inventaires zones humides en Hautes-Pyrénées et Haute-Garonne.....	Page 3
- Retour sur ...: La Journée Mondiale des Zones Humides.....	Page 4

Zones humides des Pyrénées centrales



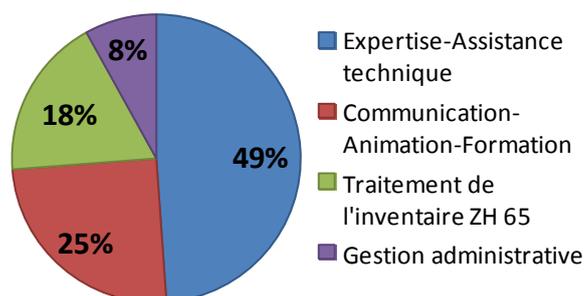
◆ Bilan des 3 premières années de la CATZH:

Indicateurs de résultats	Total en 2012	Total en 2013	Total en 2014
Adhésions			
Nombre d'hectares totaux de zones humides conventionnées	54	82	119
Nombre d'adhérents	11	16	20
Expertise			
Nombre d'expertises et diagnostics réalisés	5	9	9
Nombre de personnes/structures pour lesquelles des expertises ont été diagnostiquées	5	9	9
Nombre d'hectares diagnostiqués	27,24	34.72	41.47
Assistance technique			
Sites du réseau ou hors réseau ayant bénéficié de réunions de concertation, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de suivis de gestion et de suivis scientifiques	4	5	8
Communication			
Prospectus d'information	réalisé	-	-
Chemises porte-documents	-	-	réalisé
Nombre et numéros des bulletins d'information	1 (n°1)	2 (n°2 et 3)	2 (n°4 et 5)
Nombre de fiches techniques	-	3	3
Réalisation et nombre de connexions au site internet	-	-	369 connexions
Nombre de prises de contact avec des gestionnaires ZH	14	12	13
Animation-Formation			
Nombre d'animation pour la Journée Mondiale ZH	-	-	1
Nombre de participants aux Journées Mondiales ZH	-	-	25
Nombre de journées découvertes/techniques zones humides	-	2	2
Nombre de participants aux journées découvertes/techniques des zones humides	-	38	18
Nombre de journées d'information sur la CATZH	2	-	-
Nombre de participants aux journées d'information CATZH	30	-	-

◆ La CATZH Pyrénées centrales en 2015 :

La programmation de la CATZH Pyrénées centrales 2013-2014 étant terminée, ce début d'année est l'occasion de lancer un **nouveau programme d'action pour l'année 2015**. Les objectifs principaux sont toujours les mêmes : préserver les zones humides tout en favorisant leur utilisation pour leur gestion. Pour cela, l'implication des gestionnaires et des propriétaires de zones humides reste très importante et nous espérons bien compter de nouveaux adhérents pour l'année 2015. Les prises de contact, **les diagnostics et le conseil sur la gestion des zones humides** représenteront la moitié de l'activité de la CATZH Pyrénées centrales. Un quart du temps sera réparti entre **la communication** (bulletin d'information, site internet, création d'une exposition temporaire...), **les animations** et une session de **formation à la flore en milieu humide**. Pour 2015, la CATZH Pyrénées centrales sera également investie d'une nouvelle mission : **la mise à jour de l'inventaire des zones humides en Hautes-Pyrénées** et la mise en œuvre d'un plan d'action à partir de la hiérarchisation de ces zones humides. Enfin une dernière partie de l'activité sera consacrée à la gestion administrative et aux échanges avec les autres CATZH du bassin Adour Garonne.

Programme CATZH_Répartition du temps



Zones humides des Pyrénées centrales



♦ En visitant les zones humides ...

La **Trompette de méduse** (*Narcissus bulbocodium*) tient son nom du grec « narkissos » qui signifie « enivrer » à cause de son fort parfum. Cette plante appartient à la famille des Amaryllidacées. C'est une plante herbacée vivace et bulbeuse. Elle forme des **fleurs coniques de couleur jaune poussin**. La Narcisse trompette est **commune au Sud Ouest de la Haute-Garonne**. Cependant, son

observation est plus rare à l'Est de Saint Gaudens (observation les plus orientales à Labarthe-Inard et Encausse-les-Thermes). On la retrouve principalement dans les **prairies humides ouvertes** où elle recherche la fraîcheur et la luminosité. Sa particularité est sa période de floraison, **dès le mois de février jusqu'en avril**, qui en fait une des premières fleurs de la saison que l'on trouve sur les zones humides. Elle est donc fréquente sur les **prairies fauchées ou pâturées**, ces pratiques intervenant sur les prairies humides plus tard dans la saison, lorsque la plante est déjà en graine.



Sources: Isatis n°7, 2007

♦ Question technique

L'utilisation du rouleau brise-fougère:

Contre les Fougères aigles, **le rouleau brise-fougère est une alternative à la fauche**. C'est un rouleau ouvert composé de barres transversales, tracté par un tracteur, un quad ou un cheval. Au lieu de couper les fougères comme pour la fauche, **le rouleau écrase les fougères** mais sans les sectionner. La sève qui monte s'écoule alors par les contusions provoquant un épuisement des rhizomes et un **affaiblissement de la plante** qui a du mal à absorber ses nutriments. La saison suivante, on observe une production accrue de tiges mais une diminution de leur hauteur. Les plantes herbacées cachées en dessous des fougères deviennent plus compétitives par rapport aux Fougères-aigles (plus de lumière et de nutriments).



Pour que la strate herbacée s'installe durablement, **3 à 5 saisons de traitement sont nécessaires** à hauteur de 2 passages par an (fin juin et fin août). Le rouleau brise fougère est reconnu pour ces multiples avantages : **pratique et maniable**, il passe partout. Il est aussi **écologique et économique** (pas de frais de carburant si tracté par un cheval). Il a également l'avantage d'être **modulable** avec plusieurs versions sur le marché en fonction des surfaces à traiter. On estime le rendement moyen d'un rouleau brise fougère à 2ha/jour pour les surfaces planes à 1ha/jour en zone accidenté (pente, surface rocheuse).

Retrouvez la fiche technique n°4 dédiée au rouleau brise fougère sur le site internet de la CATZH Pyrénées centrales.

♦ Réglementation

Inventaire des zones humides en Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées

Devant le besoin de données toujours accru sur les zones humides (autant pour la connaissance et la préservation des zones humides que par les demandes des maîtres d'ouvrages), **des inventaires de zones humides ont été lancés sur l'ensemble du territoire français**. Pour le département des Hautes-Pyrénées, celui-ci vient de se terminer en décembre 2014. Il a été porté par la DDT et l'AREMIP et réalisé par le bureau d'étude Element 5. Il couvre l'ensemble du département hors bassin versant de l'Adour. Les données de l'inventaire seront bientôt accessibles directement sur le site de la préfecture 65. Pour la Haute-Garonne, l'inventaire du département est en cours et devrait se terminer pour 2016. Il est porté par le Conseil Général de Haute-Garonne.

Cependant et même si ces inventaires apportent des sources d'informations sur les zones humides non négligeables, il faut noter qu'ils **ne sont jamais exhaustifs**. En effet, des zones humides ont toujours pu être oubliées (faible surface, difficulté d'accès, nouvelles zones humides...). L'absence de zones humides délimitées sur un territoire couvert par les inventaires ne signifie pas qu'il n'y a aucune zone humide sur ce territoire. Il faut donc rester vigilant concernant l'utilisation de ces données. De plus, il faut également savoir que ces inventaires sont **des «portés à connaissance» et n'ont pas de valeur juridique**.



Cependant avant tous travaux sur des zones humides, n'hésitez pas à nous contacter!
Nous pourrions vous conseiller ou vous diriger vers des professionnels du travail en zone humide.

Zones humides des Pyrénées centrales



Retour sur...

Journée Mondiale des zones humides 2015

La CATZH Pyrénées centrales et la commune de Juillan se sont associées pour organiser une animation sur **le pâturage en zones humides** dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides. L'événement, fixé au départ le 4 février, ayant été reporté suite aux grosses chutes de neige, c'est donc **le 11 mars**, sous un grand ciel bleu, qu'a débuté cette animation.

Mr Villacrès, 1^{er} adjoint de la mairie de Juillan, a accueilli les participants expliquant le projet de plan de gestion, porté par la commune, sur les landes du Polygone. Tout le monde s'est ensuite retrouvé sur le Polygone, afin d'**observer et de comprendre l'intérêt et les enjeux de ce site** occupé par 16ha de landes humides. Cela a été l'occasion d'aborder la question de la gestion du site notamment par l'expérience de pâturage et d'appréhender les attentes des usagers du site et de la commune.



Le public face aux landes humides d'Ajonc nain



Conférences sur la gestion des zones humides par le pâturage à la mairie de Juillan

Après un retour à la mairie de Juillan, trois interventions sur le pâturage en zones humides sont venues conclure cette journée. Un **bilan des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET)** pour les zones humides porté par la Chambre d'Agriculture 65 en 2013 a été présenté. Celui-ci a mis en avant l'implication des agriculteurs dans le maintien de ces milieux avec 240 ha de parcelles en zones humides engagées. Puis, Jérôme Desjouis nous a présenté **son expérience de pâturage sur la tourbière de Lourdes** avec des vaches lourdaises, mettant en avant l'intérêt de lier préservation d'une race locale à faible effectif et gestion des milieux naturels. Enfin Jean Michel Parde de l'AREMIP a expliqué la **gestion conservatoire par le pâturage** : choix des animaux, contraintes à prendre en compte vis-à-vis du milieu, personnes à mobiliser, ainsi que les expériences de l'association sur ce sujet. Mr Clarens de la mairie de Lannemezan a également présenté la gestion d'un troupeau communal pour entretenir les zones humides.

L'animation a rassemblé une vingtaine de participants, tous attentifs et intéressés.

CATZH Pyrénées centrales, à venir en 2015 :

- * des réunions pour les agriculteurs sur la MAEC zones humides avec les Chambres d'Agriculture 31-65
- * une session de formation à la botanique en zones humides
- * une sortie découverte sur le Polygone de Juillan
- * Une sortie découverte sur la tourbière de Lourdes
- * un Comité de suivi de la CATZH Pyrénées centrales
- * des réunions de présentation de l'inventaire ZH à destination des élus avec la DDT 65

Rédaction: Claudia Etchecopar Etchart (AREMIP)

Crédit photo: AREMIP sauf photos du Polygone sous la neige (Mr Anso) et photo du rouleau brise fougère (Monmouthshire Meadows)

Contact:

CATZH Pyrénées Centrales

13 rue du Barry

31210 Montréjeau

☎ : 05.61.95.49.60

✉ : aremip2@orange.fr

www.zones-humides-pyrenees-centrales.fr

Cette action est cofinancée par :

